



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
Pas de Calais

7, rue de l'école
62 180 WABEN
T: +33 (0) 6.30.22.98.22
cdh62@outlook.fr
www.handisport-pasdecalais.fr

SIRET : 490 151 610 00022
Code APE : 9312Z
Déclaration Préfectorale n°W624001916
Affiliation F F H n°15 62



Destinataires : Mesdames et Messieurs

Les membres du comité directeur

Les Président(e)s des Clubs, sections et associations affiliées

Waben le 24 Avril 2014

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Samedi 24 Mai 2014

Circulaire N° 1

Mesdames et messieurs, chère(s) ami(e)s,

Nous vous confirmons que notre prochaine assemblée Générale se déroulera :

Le samedi 24 Mai 2014 de 9h00 à 12h30

A la Maison des Sports d'ANGRES

9, Rue Jean BART

62143 ANGRES

Nous nous retrouverons le samedi 24 mai 2014 à la maison des sports d'Angres à l'occasion de l'assemblée Générale annuelle du Comité Départemental Handisport du Pas de Calais.

Votre présence est indispensable pour soutenir la force du Handisport dans les temps difficiles que tous les mouvements sportifs vivent à travers notamment la mise en place des rythmes scolaires obligatoire à la rentrée prochaine et qui va impacter sur les clubs, les entraînements, les licenciés...

Mais aussi la prochaine réforme du code du sport, l'accessibilité dont les échéances 2015 sont repoussées...

Le PAIPS : parcours d'accompagnement individualisé vers la pratique sportive en direction des personnes en situation de handicap, un nouveau dispositif développé par la DDCS 62.

Le Plan de Développement du CDH62 : réactualisation 2014/2017

Autant de sujets que nous aborderons lors de cette AG.

Nous vous encourageons à mobiliser tous vos collaborateurs et à inciter vos clubs à venir nombreux à l'occasion de l'AG du 24 mai 2014 ou à exercer leur droit de vote par procuration.

Pour l'AG vous devez impérativement renvoyer, au secrétariat du CDH (secretariatcdh62@laposte.net) ou par courrier à la Maison des Sports 9 Rue Jean Bart 62143 ANGRES, les documents ci-après indiqués dont la fiche de présence ou si vous ne pouvez pas venir la fiche de procuration avant le 15 mai. Par ailleurs, nous vous invitons dès à présent à expédier avant le 15 mai 2014 –le cachet de la poste faisant foi- tous les vœux d'intérêt général que vous souhaiteriez voir examinés au cours de cette assemblée qui sera suivie d'un buffet déjeunatoire.

4 places restent à pourvoir au sein du comité et nous faisons un appel à candidatures à tous les licenciés conformément à nos statuts que vous trouverez en pièce jointe n'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique, motivée, conviviale au service de tous les sportifs en situation de handicap.

Sous ce même pli vous trouverez

- Une fiche de présence nous retourner avant le 15 mai 2014
- La fiche de procuration pour ceux qui ne pourraient participer à nous retourner avant le 15 mai 2014
- La proposition de la modification des statuts
- La fiche de candidature pour être membre du comité directeur
- La fiche de candidature pour vos sportifs

L'ordre du jour ainsi que différents rapports dont ceux de la secrétaire générale et du trésorier général vous seront adressés plusieurs jours avant l'assemblée Générale.

Le 24 Mai lors de l'AG, nous souhaitons mettre à l'honneur les sportifs titrés « champions de France » saison 2012/2013 et 2013/2014 (au jour de l'AG) de notre département.

Nous inaugurerons le véhicule PMR que le comité vient d'acquérir avec l'aide de ses partenaires économiques.

Dans l'attente et le plaisir de vous retrouver nombreux à la maison des sports d'Angres, le 24 mai prochain, je vous prie de croire, mesdames et messieurs, chère(s) ami(e)s à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

SUZANNE GUMINSKI, Présidente du CDH62